



6. Les relations territoriales de la ville de Quiberon en matière de sport



6.1. Les relations avec Saint-Pierre de Quiberon dans le cadre sportif

Contexte des relations entre les communes

Historiquement, il existe une forme de concurrence entre les deux villes voisines. Les deux communes ont un poids démographique déséquilibré puisque Saint-Pierre de Quiberon a une population de 2116 habitants contre 5008 habitants pour Quiberon. Si les relations entre les deux communes ont été complexes dans le passé, la nouvelle municipalité de Quiberon espère renouer le dialogue et travailler davantage en synergie avec la ville voisine. Comme l'explique un décideur politique, « *on est proche des élus et des habitants de Saint-Pierre et on a décidé pour concrétiser cet objectif de rapprochement depuis un certain temps de mener un certain nombre d'actions en commun et ça marche* ». Aucune volonté politique de rapprochement n'est affichée et les deux communes resteront indépendantes. Les deux communes sont cependant très proches en termes

d'image et de positionnement touristique. Un décideur politique souligne qu' « *un touriste il s'en fiche éperdument, il n'y a pas de frontière. (...) Les gens pensent presque île de Quiberon, baie de Quiberon, donc il faut faire des choses ensemble* ». De fait, il existe une forme de rapprochement sur la destination commune que représente la presqu'île de Quiberon.

L'offre sportive commune

Concernant les pratiques sportives, il existe entre les deux communes une offre à la fois commune, complémentaire mais aussi concurrente. Sans chercher à être exhaustif, nous pouvons prendre plusieurs exemples pour illustrer cette situation.

Le cas des sports de glisse est intéressant car les associations (de kite-surf et de surf notamment) ne sont pas à proprement parler territorialisées. La réflexion en termes de siège social, à Saint-Pierre pour le kite-surf et à Quiberon pour le surf, n'est

que peu pertinente au regard de la réalité de l'activité. La pratique se déroule principalement sur des sites de la commune de Saint-Pierre mais les associations attirent des jeunes des deux villes et les responsables associatifs ne se posent pas de question sur les limites administratives. Par ailleurs, l'image associée à l'organisation d'événements dans ce domaine est positive en associant l'ensemble des communes. L'offre est donc complémentaire sur ces activités sportives entre les deux communes.

Les activités sportives sont aussi parfois concurrentes à l'échelle des deux villes. L'exemple du tennis est assez révélateur sur cet aspect puisque chaque ville dispose de son club et de ses équipements, mais aucune offre commune n'a été possible jusqu'à maintenant. Des tentatives de rapprochement ont été tentées sans aboutir. La situation est assez similaire concernant le badminton alors que les clubs sont de taille modeste et un rapprochement permettrait de proposer des équipes communes pour certaines compétitions. D'autres activités, comme la danse ou la voile sont proposées sur les deux communes. Un responsable associatif souligne ainsi que « *la seule concurrence qu'il pourrait y avoir, c'est qu'il y a une autre école de voile qui s'ouvre l'été à Saint-Pierre* ».

Les activités sportives ayant opéré un rapprochement sont très limitées entre les deux communes. Le FC Quiberon Saint-Pierre est l'émanation de la fusion entre les deux clubs de football. Ce rapprochement a surtout été vécu *a posteriori* comme une absorption du club de football de Saint-Pierre. Un décideur politique explique qu'« *il y a une entente au niveau du foot. C'est une mise à disposition. C'est une entente Quiberon Saint-Pierre. On a fusionné il y a plusieurs années déjà. C'est une mise à disposition du terrain, des vestiaires...* ». Cependant l'occupation du terrain municipal de Saint-Pierre est très faible et l'activité se déroule essentiellement sur la

commune de Quiberon.

Le cas de l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques

L'implantation d'un établissement public comme l'ENSVN à Saint-Pierre de Quiberon est un atout important pour l'ensemble du territoire. L'ENSVN est un établissement unique dans ce domaine à l'échelle nationale et son image devrait permettre des retombées positives pour les différentes communes.

Les échanges institutionnels entre la structure et les communes sont pour l'instant assez peu développés. Des relations plus régulières avec l'établissement permettraient de l'ancrer davantage dans son territoire. En revanche, les échanges sur le terrain existent déjà car les scolaires de Quiberon participent à des stages à l'ENSVN. L'ASNQ a également des liens avec l'établissement, notamment concernant du prêt de matériel. Ces échanges sont peut-être à développer pour profiter de la notoriété de l'établissement tout en l'installant davantage comme un acteur majeur du paysage quiberonnais.

Les équipements sportifs

Le constat sur les équipements sportifs mutualisés est rapide car il existe très peu d'entente à ce niveau. La piscine de Quiberon est utilisée par les scolaires de Saint-Pierre mais il ne s'agit pas d'un équipement commun et aucune convention n'est faite avec la ville pour l'usage de cet équipement.

“Il y a un certain nombre d'activités sportives qui sont menées ensemble entre les deux communes. C'est vrai pour le foot, ça peut le devenir pour le tennis. Etc. On a intérêt à mutualiser.” (Décideur politique)

6.2. Le rôle de l'intercommunalité dans le développement du sport

Contexte de l'intercommunalité

L'échelon intercommunal a pris ces dernières années une importance particulière en matière de politique sportive. La ville de Quiberon a intégré la communauté de communes Auray Quiberon Terre-Atlantique (AQTA). Cette nouvelle communauté de communes a été créée en 2014 et regroupe 24 communes. Différentes compétences ont dans ce cadre été transférées au niveau de l'intercommunalité. La compétence « sport » reste à la charge des communes mais AQTA a pour vocation de développer le sport sur son territoire. Pour un décideur politique interrogé, « *on est vraiment dans une phase de détermination des contours des compétences* ». La stratégie de développement du sport n'est pas encore arrêtée et un diagnostic du sport à l'échelle intercommunale est en cours afin de déterminer les orientations politiques et les besoins prioritaires. A ce stade, les priorités affichées sont notamment celles du développement des équipements sportifs ayant un intérêt à l'échelle intercommunale, le soutien dans l'événementiel sportif et la découverte du milieu nautique pour les jeunes. Cependant, l'intercommunalité est encore très récente et les choix ne sont pas encore totalement fixés car comme le fait remarquer un décideur politique, « *elle est émergente. Toute l'organisation n'existait pas. Il n'y avait rien ou quasiment rien donc il a fallu tout mettre en place, tout créer ce qui est compliqué* ». Plusieurs perspectives se dégagent toutefois de Quiberon vis-à-vis d'AQTA concernant le sport.

Une situation géographique à valoriser

La situation géographique de Quiberon dans la communauté de communes ne joue pas en sa faveur dans certains domaines. En matière d'implantation d'infrastructures sportives, l'investissement dans des équipements structurants pour le territoire risque de se faire au détriment de

la ville de Quiberon. En effet, sa situation au bout de la presqu'île n'apparaît pas très favorable pour que des équipements d'ampleur soient réalisés. Cependant, il faudrait convertir ce point faible en atout, en se positionnant par exemple sur des sports développés à Quiberon et présents à l'heure actuelle dans le projet communautaire. C'est le cas du nautisme par exemple qui est une position affichée par AQTA et qui pourrait faire l'objet d'un développement à Quiberon, à défaut de pouvoir accueillir sur le territoire communal un équipement destiné aux sports classiques. Il faudrait donc valoriser sa position géographique et démontrer la spécificité de Quiberon dans ce domaine. A l'inverse, il faudrait valoriser certains équipements existants comme la piscine pour montrer qu'il ne s'agit pas simplement d'un équipement pour les quiberonnais, mais aussi pour les scolaires de différentes communes et les touristes.

L'événementiel et la dimension touristique des pratiques sportives

Le rôle d'AQTA sera certainement important concernant le tourisme. Un décideur politique souligne ainsi « *qu'il y aurait une cohérence intéressante entre le sport, le tourisme et la culture, surtout sur ce territoire là* ». L'offre en matière de sports de nature et de sports de glisse sur la presqu'île est pléthorique et l'image du site est fortement liée à ces activités. Nous pouvons penser qu'AQTA se positionnera pour le développement de ces activités. Dans ce cadre, organiser une manifestation nautique importante à Quiberon, ou plus largement dans la baie, semble pertinent dans une réflexion à l'échelle communautaire. Ce type de projet semble réaliste puisque de nombreux acteurs associatifs ainsi que des décideurs politiques ont affichés leur volonté de collaborer dans cette direction. Un positionnement reste cependant à opérer en tenant compte de la concurrence d'autres événements, comme la semaine du Golfe.